

Public cible :

Formation de base :
Nouveaux contrôleurs AFC et contrôleurs AFC récents dans leur poste - Sessions experts : Contrôleurs AFC avec expérience (avoir suivi la formation de base et réalisé plusieurs contrôles)

Pré-requis :

Avoir suivi l'ensemble du socle commun Action Sociale en e-learning sur Syfadis **AVANT** de participer aux modules en présentiel

Pour les sessions experts : disposer d'une expérience

Modalités pratiques

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivre des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :
E-learning

TARIF / COÛT STAGIAIRE :
€

Modalités animation :
E-learning + Présentiel

Intervenant :
Formateur Institutionnel

Effectif :
Un groupe de 8 agents Caf minimum

Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :
Taux global satisfaction parcours 2023 : 86 % (62 stagiaires - 1 parcours - 5 modules)

Tarification :
Formation de base et sessions experts :
600€/stagiaire par module de 4 jours - 675€/stagiaire

Objectifs professionnels :

Développer ses connaissances et ses compétences dans le contrôle des Aides Financières Collectives

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

Contenu :

Formation à destination des **contrôleurs AFC** récemment en poste et ayant déjà participé ou réalisé des contrôles sur place.

MAJ : Vendredi 05 décembre 2025

CONTROLEUR AFC - Fiche Parcours

2026

par module de 4,5 jours Le module introductif sur Teams et le socle commun Action Sociale sur Syfadis ne sont pas facturés

CONTRÔLEURS AIDES FINANCIÈRES COLLECTIVES

En distanciel 

 1 Heure	PRÉSENTATION DU PARCOURS ET DES INTERVENANTS <i>(Teams)</i>
 2H30	SOCLE COMMUN ACTION SOCIALE Module environnement (<i>Syfadis</i>)
 7H30	SOCLE COMMUN ACTION SOCIALE Module métiers (<i>Syfadis</i>)

 **Les agents devront obligatoirement avoir suivi l'ensemble du Socle commun avant de participer aux autres modules en présentiel**

En présentiel 

 4 jours	MODULE 1 <i>La mission du contrôleur AFC dans son environnement institutionnel</i>
 4 jours	MODULE 2 <i>Approche méthodologique de la démarche de contrôle</i>
 4 jours	MODULE 3 <i>Présentation juridique et financière des différents partenaires</i>
 4 jours	MODULE 4A <i>Procédure nationale de contrôle (PNC) EAJE - avec cas pratique</i>
 4 jours	MODULE 4B <i>Procédures nationales de contrôle ALSH péri-ados avec cas pratique</i>
 4 jours	MODULE 4C <i>Procédures nationales de contrôle ALSH extra - ados avec cas pratique</i>





MODULES EXPERTS



Pour suivre ces modules, les contrôleurs doivent déjà disposer
d'une expérience



Session experts

Module 4A – PNC EAJE

Avec cas pratiques



Session experts

Module 4B-4C – PNC Alsh péri et extra

Avec cas pratiques

Méthodes mobilisées :

Alternance de méthodes didactiques et actives s'appuyant sur les échanges de pratiques professionnelles

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**